

## Tristan Gratier, nouveau président de l'AVOP



*Lausanne, le 1<sup>er</sup> octobre 2020* - Lors de son Assemblée des délégués du 30 septembre 2020, l'AVOP (Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté) a élu Tristan Gratier en tant que nouveau président de l'association. De nombreux défis attendent l'AVOP ces prochaines années, en particulier celui du financement public des institutions membres (pédagogie spécialisée, protection de la jeunesse et accueil de personnes adultes en situation de handicap, d'addictions, en grandes difficultés sociales ou en filière psychiatrique).

Lors de son assemblée générale du 30 septembre 2020, l'AVOP (Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté) a élu à l'unanimité Tristan Gratier à la présidence de l'association. Il y succède à Guy Pernet, qui la présidait depuis 2017. José Barroso, Directeur général de la Fondation Les Eglantines à Vevey, rejoint également le Comité.

Actuel directeur de Pro Senectute Vaud et président de l'AVASAD (Association vaudoise d'aide et de soins à domicile), Tristan Gratier (47 ans) siège au conseil de la Fondation Eben-Hézer, membre de l'AVOP, depuis 2016. Auparavant, il a notamment été secrétaire général de l'Association vaudoise d'EMS (AVDEMS, 2001-2014) et président des EMS suisses (Curaviva Suisse, 2008-2014).

« Je suis bien sûr ravi de pouvoir mettre à disposition de l'AVOP mon expérience dans des domaines proches, mais surtout, je suis extrêmement motivé par le défi que représente la valorisation de ces institutions beaucoup trop méconnues au regard de ce qu'elles apportent à la société. Avec 6'000 bénéficiaires et 8'000 collaborateurs, l'AVOP et ses 66 membres sont pourtant un acteur majeur de la solidarité et de la cohésion sociale dans notre canton. Nous pouvons être fiers de l'aide à la vie, temporaire ou permanente, que ces institutions privées subventionnées offrent à des enfants, jeunes et adultes, touchés à des degrés divers par les aléas de l'existence ».

Dans sa nouvelle composition, le Comité de l'AVOP est dorénavant formé de Tristan Gratier, président (Fondation Eben-Hézer), Pascal Dubrit, vice-président (Fondation Le Levant et Fondation ABS), Colin Aeschbacher (Fondation de l'Espérance), José Barroso (Fondation Les Eglantines), Christophe Berthet (Maison des Jeunes), Samir Chercher (Fondation La Feuillère), Pascale Grivel (Fondation Delafontaine), Gilles Lugrin (Fondation Eben-Hézer et Fondation ABS), Thierry Matter (Fondation Delafontaine, Fondation MalleyPrairie, Fondation CSC St-Barthélemy et Fondation vaudoise contre l'alcoolisme), Séverine Peccatus (Fondation Jeunesse et Famille) et Alban Resin (Fondation Dr Combe).

Outre l'approbation de divers points statutaires formels, les délégués ont également pris connaissance le 30 septembre d'un projet de renforcement de l'association visant notamment à mieux positionner l'AVOP vis-à-vis de l'Etat dans les discussions ayant trait, notamment, à leur financement.

#### **A propos de l'AVOP**

L'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) représente 66 membres, certains avec des doubles missions, employant environ 8'000 personnes et accueillant ou soutenant plus de 6'500 résidents ou bénéficiaires : 32 établissements socio-éducatifs (handicap physique, mental, sensoriel, polyhandicap, addictions, grandes difficultés sociales et filière psychiatrique), 22 institutions de protection de la jeunesse et 19 établissements de pédagogie spécialisée. L'AVOP est membre d'INSOS Suisse.